

République française

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE SAINT LANNE

Séance du 13 juillet 2021

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 06/07/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le treize juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Sandrine SANTACREU

Présents : 8

Présents : John BAMFORTH, Francis CAPMARTIN, Odile CAYROLLE, Bruno FRANCOIS, Rodrick HASELDEN, Philippe MAURINO, Elisabeth PASCUAL, Sandrine SANTACREU

Votants: 10

Pour: 8

Représentés: Danièle BITOUN par Elisabeth PASCUAL, Jean-Louis DETHIER par Francis CAPMARTIN

Contre: 1

Abstentions: 1

Excusés: Corinne CIBIN

Absents:

Secrétaire de séance: John BAMFORTH

Objet: Motion de soutien pour le retrait du projet Hercule de privatisation de l'électricité - DE_019_2021

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal une motion de soutien pour le retrait du projet Hercule de privatisation de l'électricité :

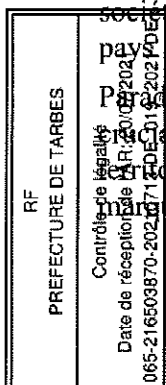
Depuis 75 ans, depuis l'impulsion du Conseil National de la Résistance, l'électricité est un bien commun, Électricité de France un service public.

Premier producteur d'électricité en France et en Europe, deuxième producteur mondial, EDF fournit à l'ensemble du territoire français une des électricités les plus propres, sûres et économique ; notamment grâce à la péréquation tarifaire, garantissant un prix identique à tous les Français, qu'ils vivent en zones urbaines, rurales ou en outre-mer.

Mais aujourd'hui, ces garanties, tout comme la souveraineté énergétique de notre pays sont menacées par le projet Hercule.

Le projet Hercule, dont les négociations demeurent opaques, est impulsé par la Commission européenne. L'électricité, pourtant considérée comme un bien essentiel, se doit d'être à son tour soumise aux lois du marché et de la concurrence. Cette loi conduit à la privatisation des secteurs les plus rentables du groupe EDF, qui sera morcelé en trois sociétés. Cette réorganisation sonne le glas d'un des derniers services publics de notre

pay
Paradoxalement, s'il est une chose que la Covid-19 aura permis de dévoiler, c'est le rôle
du service public. Des personnels hospitaliers aux instituteurs, des agents
scolaires aux bénévoles associatifs : en temps de crise, l'intérêt général redevient un
acteur structurant.



Alors, à l'heure où des millions de Français vivent la précarité énergétique, dans une époque où les enjeux de transition écologique et énergétique relèvent de défis pour l'Humanité, le rôle et la mission de service public d'Électricité de France sont d'autant plus d'actualité.

C'est pourquoi, les membres du Conseil Municipal, à 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention, souhaitent s'engager aux côtés des salariés d'ENEDIS et d'EDF :

- en appelant à l'arrêt immédiat du projet Hercule.
- en demandant un bilan des vingt dernières années marquées par l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie, par la hausse des factures d'électricité pour nos concitoyens, à qui l'on avait pourtant promis une baisse.
- rejoignant le Collectif "Des territoires engagés pour une énergie publique",
- en interrogeant le gouvernement sur les répercussions concrètes de ce projet pour les citoyens et collectivités propriétaires de réseaux.
- interpellant les parlementaires du département, notamment ceux de la circonscription. »

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire

Sandrine SANTACREU



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RIF
PREFECTURE DE TARBES
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/07/2021
065-216503870-20210713-DE_019_2021-DE